



Communiqué de presse
27/01/2021

L'ASSEMBLÉE NATIONALE SE PRONONCE EN FAVEUR DU MAINTIEN DE FRANCE 4

Alors que le gouvernement a maintenu l'été dernier son projet de fermer France 4 en août 2021, la présentation du rapport transpartisan de la mission flash de l'Assemblée nationale sur les programmes jeunesse de l'audiovisuel public invite à un changement salubre de politique en plaidant sans ambiguïté pour le maintien d'une chaîne publique dédiée à la jeunesse.

AnimFrance et la SACD remercient les deux rapporteurs, Béatrice Piron, députée des Yvelines, et Maxime Minot, député de l'Oise, pour la qualité du travail et de la réflexion engagés au travers de cette mission flash ainsi que de la parfaite compréhension des risques de la fermeture de France 4 comme de l'importance des enjeux de la jeunesse pour l'audiovisuel public.

Dans un paysage européen dans lequel tous les grands services publics des pays voisins ont conservé au moins une chaîne consacrée à la jeunesse, le projet de fermeture de France 4 serait une singularité dont les députés ont considéré à juste titre qu'elle serait un pari hasardeux à plus d'un titre :

- Un pari risqué au regard de l'évolution des usages : encore aujourd'hui, la consommation des jeunes reste majoritairement orientée vers le linéaire.
- Un pari périlleux pour le lien entre les jeunes et le service public : risquant de perdre le contact avec 400.000 enfants si France 4 était supprimée, c'est toute la politique de reconquête de la jeunesse par le service public qui risquerait d'être remise en cause, renforçant encore le vieillissement des audiences, au seul profit des chaînes privées et des géants du Web
- Un pari dangereux pour l'accessibilité aux programmes du service public : dans un contexte de croissance de la consommation des contenus vidéo au sein des familles, seul le très haut débit peut garantir une qualité d'accès suffisant aux programmes. Or, la couverture du pays en très haut débit, pour des raisons géographiques et sociales, reste parcellaire et inégale. L'égalité d'accès au service public serait, dans ces conditions, compromise alors même que 22% de la population n'a accès à la télévision qu'à travers la TNT
- Un pari financièrement marginal : les économies budgétaires attendues de la fermeture de France 4 seraient finalement de l'ordre de 10 millions d'euros, soit 0,3% du budget de France Télévisions

- Un pari inquiétant pour la visibilité de l'animation française, son dynamisme en matière d'emplois et d'exportations, avec la perte d'un canal privilégié de diffusion alors que les nombreux engagements éditoriaux pris par France Télévisions ne permettraient pas de dégager des cases de diffusion suffisantes sur les chaînes restantes
- Un pari malvenu pour les familles : la télévision linéaire reste le média de la famille par excellence et garantit l'espace de diffusion le plus sécurisé pour les enfants

Face à ce rapport approfondi qui met en lumière les risques que fait peser le projet de fermeture de France 4 sur les enfants, sur le service public et sur l'animation française, AnimFrance et la SACD appellent le gouvernement à entendre la représentation nationale et à pérenniser France 4.

Alors que la voix des députés vient s'ajouter à toutes celles des responsables politiques, des élus locaux, des organisations professionnelles, des psychologues pour enfants, des associations de protection des enfants qui se sont opposés à ce projet ces dernières années, le maintien d'une chaîne dédiée la jeunesse, encore plus dans le contexte sanitaire actuel et des prochains mois, devrait être une priorité nationale.

Contacts presse :

SACD - Agnès Mazet – agnes.mazet@sacd.fr

AnimFrance – Stéphane Le Bars - s.lebars@animfrance.fr